



Brains, le 4 avril 2025

Objet : communiqué à l'attention de tous les propriétaires de poneys Shetland

#3 : CRÉATION D'UNE SECTION SPÉCIFIQUE AU SEIN DU LIVRE GÉNÉALOGIQUE FRANÇAIS DU PONEY SHETLAND

Mesdames, Messieurs

Ce communiqué est le troisième point d'information concernant les cas de poneys d'origines irrégulières provenant d'Allemagne impactant le stud book français du poney Shetland.

Depuis les dernières annonces faites, le conseil d'administration a mobilisé la commission du livre généalogique et des juges de race pour évoquer l'avenir de ces poneys. Parmi les solutions mentionnées dans le premier communiqué, une seule semblait retenir l'attention de la majorité des personnes consultées.

Par conséquent, la commission du livre généalogique opte pour la mise en place d'une section spécifique au sein du stud-book français du poney Shetland.

Cette mesure a été retenue afin de ne pas pénaliser les éleveurs et propriétaires qui n'ont pas à subir les erreurs commises dans le passé par les organisations de sélection de la race en Allemagne. Néanmoins, les responsables de l'AFPS sont conscients que cette décision vient à l'encontre d'une valeur fondamentale qu'est la préservation de la pureté de la race Shetland, soutenue et défendue depuis plusieurs décennies par la société-mère, la *Shetland Pony Stud-Book Society* et l'ensemble des sociétés-filles qui adhèrent à ses valeurs. Par cette mesure, l'Association Française du Poney Shetland s'expose au risque de se voir retirer son statut de société-fille. Cependant, nous croyons sincèrement à la cohésion et la confiance qui règnent entre les autres sociétés gérant la race au niveau international dont certaines sont également impactées.

Seront enregistrés dans cette section les poneys nés en France, dont le stud book de naissance est le *stud book français du poney Shetland*, issus de poneys d'origines irrégulières. De fait, les 718 poneys nés en France, figurant dans la liste précédemment publiée sont concernés. Il faudra y ajouter les poulains qui naîtront en 2025 et 2026, la saison de monte 2025 étant déjà commencée. Ainsi, ces poneys conserveront l'appellation Shetland, resteront inscrits au livre généalogique français du poney Shetland et seront enregistrés dans cette section spécifique dont l'intitulé reste à définir, et ce afin de les identifier aisément par l'ensemble des personnes et organismes souhaitant tracer leur généalogie.

A ce jour, nous ne sommes toujours pas en mesure de pouvoir statuer sur les poneys allemands d'origines irrégulières importés en France. Ces 44 poneys identifiés, dont le stud book de naissance se situe en Allemagne, issus d'ancêtres d'origines non-Shetland, vont perdre leur statut de Shetland pour devenir officiellement Deutsches Part Bred Shetland en Allemagne. Après avoir consulté notre organisme référent pour l'identification des équidés en France, le SIRE, ces poneys pourraient perdre de facto leur appellation Shetland en France et par conséquent, ne plus pouvoir produire en race Shetland. Nous attendons davantage de précisions pour pouvoir nous prononcer sur la place de ces 44 poneys.





ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY SHETLAND

Brains, le 4 avril 2025

Dans un futur proche, l'AFPS se penchera sur le fonctionnement de cette section spécifique réservée aux poneys Shetland d'origines irrégulières. Pour cela, des groupes de travail seront constitués. Nous pourrions envisager la mise en place d'approbations pour les reproducteurs, de tests génétiques ou de quotas afin de s'assurer que les caractéristiques propres à la race Shetland soient bien préservées. A l'avenir, des passerelles avec la section principale pourraient être créées afin d'orienter la sélection de cette catégorie de poneys.

Prochainement, l'AFPS organisera une visioconférence afin de présenter ses orientations pour la sélection de la race et répondre aux questions que vous vous posez.

Comptant sur votre compréhension.

Claire Chassé

Présidente de de l'Association Française du Poney Shetland
Présidente de la commission du livre généalogique français du poney Shetland

